

plement de dépenser plus d'argent, mais sans nous dire de quelle façon. Il appartient à un parti politique qui s'est plaint, il y a quelques années, de l'importance du déficit du gouvernement et du fait que cela faisait monter les taux d'intérêt au Canada. La hausse des taux d'intérêt influait sur les investissements et les emprunts. Mon collègue d'en face demande maintenant que nous revenions à une politique déficitaire. Je l'ai dit, ils sont incapables d'avoir une seule idée nouvelle. Je parlais, bien sûr, d'idées nouvelles et dynamiques.

Le ministre des Finances devra donc encore une fois mettre en lumière, comme il le fit si patiemment il y a quelques semaines, les mesures qu'il a prises au cours des six derniers mois pour stimuler l'économie du pays. Il passera en revue les sommes mises à la disposition des provinces et dont le total s'élève à 150 millions de dollars. Il rappellera aux députés qu'au cours des quelques derniers mois, notre système bancaire a vu baisser sensiblement les taux d'intérêt. Il rappellera également le montant des sommes injectées dans le secteur du logement. Il mentionnera les 50 millions de dollars mis à la disposition des chômeurs pour cet hiver.

Les députés ont parlé de prolonger les prestations aux chômeurs pendant l'hiver. Ils devraient pourtant savoir qu'en vertu du régime actuel, les prestations sont prolongées sur une base saisonnière pendant l'hiver. Les critères d'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage sont assouplis afin de prolonger la période d'assurance. Pratiquement tout travailleur peut profiter des prestations saisonnières s'il est licencié pendant les mois d'hiver. Ce n'est pas nouveau; cela se fait déjà.

On a également proposé la mise en œuvre de nouveaux programmes. Le député de York-Sud a proposé que l'on verse immédiatement \$100 par semaine à chaque bénéficiaire de prestations d'assurance-chômage. Je sais ce qu'il voulait dire: \$100 par semaine au maximum—je ne crois pas que le chef des Créditistes l'ait bien souligné—ou les deux tiers de son salaire, avec un salaire net maximum de \$100 par semaine. Le programme de la Commission d'assurance-chômage ne vise pas seulement à octroyer des prestations aux chômeurs, mais à coordonner les efforts des ministères de la Main-d'œuvre, de la Santé et du Bien-être social, du Travail, de la Commission d'assurance-chômage et des autres organismes d'assistance sociale qui s'intéressent à la population active du pays.

Ce serait insulter les représentants à la Chambre que de prétendre pouvoir résoudre immédiatement le problème du chômage et pouvoir continuer de faire concurrence aux autres pays très industrialisés. Pour en venir là, nous devons d'abord rationaliser l'industrie textile au Québec, où la main-d'œuvre joue un si grand rôle que ses prix vont la forcer à disparaître si elle ne recourt pas à l'automation. L'automation engendrera le chômage dans une certaine mesure bien entendu, du moins le chômage temporaire, jusqu'à ce que l'industrie nouvellement automatisée puisse concurrencer celle des autres pays.

C'est un processus qui est en marche actuellement dans l'industrie textile, comme le mentionnait il y a quelques mois le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin). Peut-être a-t-il dit aussi qu'il examinait également l'industrie de la chaussure. Là où l'industrie est pleinement automatisée et aura une économie d'une

envergure comparable à celle de l'industrie de l'auto et de l'acier, les travailleurs canadiens sont aussi productifs et même plus parfois, que leurs homologues des États-Unis ou de la Suède. Mais cela exige de nouveaux modes de penser de la part des gouvernements et parfois le courage de susciter à dessein le chômage.

Il faut une bonne dose de courage au ministre de l'Industrie et du Commerce pour dire à l'industrie textile du Québec: Vous devrez rationaliser l'industrie si vous voulez survivre, accepter l'automation et le progrès technologique. Vous devez nous laisser vous aider à rationaliser votre industrie, même si 50 p. 100 de vos travailleurs doivent être congédiés pour toujours. En effet, ce genre d'automation est la solution maîtresse à nos problèmes. Nous devons passer de l'industrie profondément centrée sur la main-d'œuvre à l'industrie pleinement automatisée, sinon notre pays ne pourra garder sa place sur le marché d'exportation. Nous ne pourrions sûrement pas y arriver en exportant simplement des produits du secteur primaire. Notre production doit être concurrentielle et nous devons accroître nos exportations de produits secondaires. Nous y arriverons en automatisant nos industries axées sur la main-d'œuvre comme celles des textiles et des chaussures.

• (5.00 p.m.)

Une voix: Où sont les idées neuves?

L'hon. M. Mackasey: Elles sont plus neuves que le député.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais je dois lui signaler que son temps de parole est expiré.

Une voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

L'hon. M. Mackasey: Ma foi, je ne peux pas contenter tout le monde en même temps.

Une voix: Parlez des années 1970.

L'hon. M. Mackasey: J'ai peine à comprendre ce que disent les gens dans leur sommeil. Si l'honorable député veut parler dans son sommeil, qu'il sorte. Il faut parfois un certain courage pour créer du chômage. Nous avons créé du chômage dans l'industrie textile et, dans le cadre de l'automation et de la rationalisation, nous en créerons probablement, d'une manière temporaire, dans d'autres industries. Quant au bill sur l'assurance-chômage, il devrait être présenté à la Chambre dans un proche avenir. Le comité spécial qui s'est penché sur cette question et qui s'est réuni durant l'été a apporté une contribution digne d'éloges. Je crois savoir que son rapport a été adopté plus ou moins à l'unanimité. Si j'ai bien parcouru ses recommandations, le rapport entérine la plupart des propositions contenues dans le Livre blanc. C'est le premier juillet qui a été choisi comme date limite